

Communiqué de presse

Jeunes adultes en difficulté à Genève

Programme *Voie 2*: une expérience probante !

Genève, le 17 juin 2008 – **Caritas Genève souhaite étendre son programme de formation pour jeunes adultes en difficulté *Voie 2*. Ce projet conduit en partenariat avec l'Hospice général et l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue donne des résultats particulièrement probants. Les jeunes qui le suivent acquièrent une formation certifiée et des bases personnelles et professionnelles pour retrouver un emploi.**

Le programme *Voie 2* est né du constat que les jeunes en échec scolaire ou abandonnant leur apprentissage représentent une tranche de la population particulièrement exposée à la précarité. Les dernières statistiques nationales le confirment: 72,7% des jeunes adultes bénéficiaires de l'aide sociale ne disposent d'aucun diplôme professionnel¹. Cumulant les revers, ils exercent généralement des emplois précaires qui alternent avec des périodes de chômage. Leurs perspectives d'avenir se résument ainsi, bien souvent, à frapper à la porte des services sociaux.

Faciliter l'accès vers un premier emploi

Ce problème majeur a incité Caritas et l'Hospice général à lancer conjointement en 2006 le programme *Voie 2*. Cette formation professionnelle de base, d'une durée de deux ans, débouche sur une attestation reconnue au niveau fédéral. *Voie 2* permet d'obtenir les bases personnelles et professionnelles nécessaires pour l'obtention d'un emploi et constitue une passerelle idéale pour suivre une filière conduisant à l'obtention du Certificat fédéral de capacité (CFC).

Pour mener à bien cette mission, Caritas Genève s'est donnée les moyens d'offrir à chaque jeune un cadre de travail réel et adapté qui lui permet d'obtenir des acquis professionnels de qualité et de reprendre confiance en ses propres ressources. L'institution qui dispose de huit lieux de formation et d'une vingtaine de formateurs en entreprise appuyés par des maîtres de soutien scolaire, est reconnue comme «Entreprise formatrice». Elle propose par ailleurs un accompagnement individualisé, des ateliers de motivation et peut se reposer sur une commission inter-institutionnelle de suivi.

¹ *La statistique de l'aide sociale 2006*, Résultats nationaux, Office fédéral de la statistique OFS, mai 2008

Une revalorisation personnelle et professionnelle

Le premier bilan de ce programme est positif et encourageant. Positif, d'une part, du point de vue des résultats: près de 80% des jeunes ayant participé à ce programme ont passé avec succès les examens (obtention d'attestation ou passage en seconde année). Positif aussi, si l'on considère l'empressement que mettent ces jeunes à aller de l'avant, à faire de leur mieux, à se sentir parties prenantes de leur milieu de travail. Positif enfin quant à l'impact de ce programme en interne: de nombreux collaborateurs de Caritas Genève ont souhaité à leur tour devenir formateurs en entreprise.

Extension du programme Voie 2 à d'autres entreprises

Si le bien-fondé de ce programme est aujourd'hui avéré, Caritas Genève a atteint un seuil critique en matière de capacité d'accueil. L'institution souhaite donc étendre ce projet de formation à d'autres entreprises du canton qui, comme elle, désirent s'engager en faveur de l'insertion des jeunes adultes en difficulté. Caritas Genève entend ainsi mettre à disposition son expérience, ses compétences et son savoir-faire au service des employeurs intéressés par ce programme.

Les prestations fournies par Caritas Genève aux entreprises partenaires sont multiples: appui concret et rassurant pour les entreprises qui n'ont pas tous les outils en main pour le suivi des jeunes en difficulté, élaboration de plans de formation conformes aux exigences de la formation professionnelle, soutien immédiat aux patrons en cas de besoin, partage des rôles et des responsabilités face à l'apprentissage, évaluations, bilans et diagnostics réguliers durant tout le parcours de l'apprenant, etc.

Le programme Voie 2 repose ainsi sur la même orientation que celle poursuivie par les pouvoirs publics, à savoir appuyer les mesures encourageant les jeunes en rupture de formation à s'insérer ou se réinsérer dans la vie professionnelle. Il offre également la possibilité aux entreprises partenaires de s'engager dans un projet à forte connotation sociale, tout en améliorant la maîtrise de son action professionnelle.

Pour tout complément d'information:

Caritas Genève

Frédéric Monnerat
Chargé de communication
Case postale 75 - 1211 Genève 4
Tél. 022 708 04 54 - 076 421 25 76
frederic.monnerat@caritas-ge.ch

Hospice général

Henri Roth
Responsable de la communication
Case postale 3360 – 1211 Genève 3
Tél. 022 420 51 89
henri.roth@hospicegeneral.ch